Demande de matériel

Vous organisez un évènement public et vous avez besoin de faire une demande de matériel ? Il vous suffit d'adresser, entre 2 mois et 6 mois minimum avant la manifestation, le formulaire téléchargeable de demande de matériel.

Remplissez le formulaire et retournez-le à demande.materiel@annemasse.fr

ANNEMASSE à vivre ensemble
04 50 95 07 00

HORAIRES :
Du Lundi au Vendredi :
9h > 12h & 13h30 > 17h

MAIRIE D'ANNEMASSE
BP 530
74107 Annemasse cedex